



CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

Les citoyennes – citoyens de la Commune de Miège sont convoqués en assemblée primaire, à la salle du Remaniement de Miège, **le lundi 9 décembre 2019 à 20h00** avec l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et approbation du P.V. de l'Assemblée primaire du 3.06.2019
3. Présentation du budget 2020 et approbation
4. Octroi d'une concession pour l'utilisation des forces hydrauliques (modification de la décision du 20.06.2016)
5. Adoption des statuts de l'association « Agglo Valais Central »
6. Divers

Conformément aux dispositions légales, le budget 2020 demeure déposé au greffe communal à la disposition des contribuables, du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00, à partir de ce jour et jusqu'à la date de l'Assemblée primaire.

Le budget 2020 est adressé à tous les ménages avant l'Assemblée primaire.

L'Administration communale :

Miège, le 18 novembre 2019